

PVCA 2026-03-31 (281^e)

PROCÈS-VERBAL

De la deux cent quatre-vingt-unième (281^e) assemblée du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue de façon extraordinaire le mardi 31 mars 2026, à 12 h 45, par visioconférence.

Membres présents :

- M. Giulio Arthur Bergero, étudiant du secteur préuniversitaire
- M. Sylvain Bernier, personnel professionnel
- M. Sylvain Gagné, personnel enseignant
- M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
- M^{me} Mylène Lafrance, milieu socioéconomique
- M. Vincent Larose, directeur général
- M^{me} Valérie Lefebvre, directrice des études
- M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires
- M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique
- M^{me} Nancy Nepton Tremblay, vice-présidente, diplômée du secteur technique (présente à compter du point n° 3)
- M. François Tougas, personnel enseignant
- M. Martin Toussaint, milieu universitaire

IL Y A QUORUM

Membres absents :

- M^{me} Kassandra Casavant, diplômée du secteur préuniversitaire, s'est excusée
- M. Vincent Demeo, étudiant du secteur technique, s'est excusé
- M. Lukas Dufault, milieu des entreprises, s'est excusé
- M^{me} Andrea Languay, parent, s'est excusée
- M^{me} Geneviève Laporte, parent, s'est excusée

Postes vacants :

Milieu des entreprises
Partenaire du milieu de travail

Invités :

- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M^{me} Lucie Deslandes, agente d'administration à la Direction générale

2026-281-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Carl Morissette ouvre la séance à 12 h 45 et remercie les membres pour leur participation à cette séance extraordinaire.

2026-281-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Doc. 2 : Projet d'ordre du jour

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M. Mauricio Izquierdo et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adjudication du contrat pour la réfection des plateaux sportifs
4. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 281-CA-01**

2026-281-03 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DES PLATEAUX SPORTIFS

Doc. 3 : Fiche synthèse

M. Larose mentionne que la réfection des plateaux sportifs constitue un élément de fierté pour notre communauté et qu'elle offrira un meilleur confort tout en répondant aux besoins actuels.

L'objectif du projet est notamment de changer les matériaux de finition de planchers, murs et plafonds ainsi que le remplacement et l'ajout de systèmes mécaniques en ventilation/climatisation. Le système d'éclairage des lieux sera également remplacé.

Les travaux au cours de l'été 2026 seront financés avec une subvention de 2 millions de dollars en provenance du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur, avec une contribution de 500 000 \$ de la Fondation du Cégep de Granby et par les surplus accumulés du Cégep pour lesquels une affectation de 600 000 \$ a été entérinée par le Conseil d'administration lors de la séance du 25 février 2025.

Pour concrétiser le projet, le Cégep a embauché les firmes *Architecture 6^e Sens*, *Experting* et *Bigis Experts Conseils* pour la préparation des plans et devis.

Au cours des dernières semaines, le Cégep de Granby a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux de construction.

L'ouverture des soumissions a eu lieu le 26 mars 2026 et le plus bas soumissionnaire admissible et conforme est l'entrepreneur *Construction Bugère inc.*, dont la soumission déposée s'élève à un-million-six-cent-quatorze-mille-huit-cents dollars (1 614 800,00 \$) avant taxes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Deschênes indique que les sept soumissions reçues se situaient toutes dans un ordre de grandeur comparable. La plus basse soumission admissible et conforme s'est révélée inférieure d'environ 800 000 \$ par rapport à l'estimation préparée par les architectes et les économistes. Ces derniers expliquent cet écart par les contingences ainsi que par la difficulté d'interpréter les conditions actuelles du marché. Conformément aux normes du Conseil du trésor, nous disposons d'une marge de manœuvre permettant d'augmenter la portée des travaux jusqu'à concurrence de 10 %.

Finalement, M. Deschênes précise que l'entrepreneur est un acteur bien établi de Saint-Hyacinthe.

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M. Jean-Luc Nappert et résolu :

D'accorder à l'entrepreneur *Construction Bugère inc.*, le contrat pour la réfection des plateaux sportifs pour un montant d'un-million-six-cent-quatorze-mille-huit-cents dollars (1 614 800,00 \$) avant taxes;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 281-CA-02**

2026-281-04

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jean-Luc Nappert, appuyé par M. Mauricio Izquierdo de lever la séance à 12 h 54.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 281-CA-03**

M. Carl Morissette
Président

M. Vincent Larose
Secrétaire général